

### La commission accessibilité, de l'intérieur

À quoi sert la commission accessibilité ? Interview de la psychomotricienne Blandine Pierens, l'une de ses membres, par Fayza Khatari, résidente à l'APAJH Le Foyer des Saules et intervieweuse du jour.



**Fayza Khatari :**            **Qu'est-ce que la commission accessibilité ?**

**Blandine Pierens :** C'est une commission créée par la municipalité de Magny-les-Hameaux qui regroupe des personnes représentant tous ceux qui ont besoin d'un espace adapté pour se déplacer. La mairie a proposé à l'APAJH d'y participer pour répondre au mieux aux besoins des résidents du Foyer des Saules se déplaçant en ville.

**Fayza Khatari :**            **Pourquoi le Foyer des Saules est-il concerné ?**

**Blandine Pierens :** Parce que les résidents de l'APAJH Le Foyer des Saules sont des habitants de Magny-les-Hameaux et que certains sont concernés par les difficultés de déplacement en ville, soit parce qu'ils sont mal voyants, soit parce qu'ils sont en chaises roulantes. Or, lorsqu'ils se rendent en

ville, par exemple pour se rendre à la Poste, à Intermarché, à l'Hôtel de Ville ou aux Jardins familiaux, ils sont confrontés à des endroits difficiles d'accès et parfois inadaptés.

**Fayza Khatari :** **Concrètement, quel a été votre rôle ?**

**Blandine Pierens :** Nous avons été conviés à des réunions auxquelles participaient différentes personnes du monde institutionnel et associatif pour discuter ensemble des problématiques rencontrées. Nous avons été également invités à participer à une formation qui expliquait la démarche qui préconisait de commencer par faire un diagnostic sur le terrain pour lister les problèmes et les contraintes rencontrées. À l'APAJH, nous avons choisi de faire participer nos résidents en capacité de pointer les difficultés. Munis d'une caméra, nous sommes partis en ville avec eux sur un parcours habituel (essentiellement dans le Centre-Bourg) et, à chaque difficulté, nous avons pris une photo ou un film pour constater les obstacles que nous pouvions rencontrer : des trous dans le sol, des trottoirs trop élevés, des passages encombrés, des petits bonhommes verts trop rapides ne laissant pas assez de temps pour traverser au passage piéton... C'est plus parlant lorsque ce sont eux qui le disent ! De plus, en filmant, certaines situations sont encore plus marquantes : le fait de voir par exemple une personne malvoyante taper entre les deux poteaux à un passage piéton, partir droit devant et se retrouver au beau milieu du carrefour parce que les poteaux étaient mal positionnés : ce genre d'images se passe d'explications !

**Fayza Khatari :** **Ces remarques ont-elles abouti à des actions précises ?**

**Blandine Pierens :** Oui. Des rapports ont été établis et nos remarques ont été prises en compte par la municipalité. Le temps de passage d'un feu tricolore a été modifié en Centre-Bourg, une bande pododactyle a été installée sur un autre passage piéton pour les malvoyants, des haies qui encombraient le trottoir et empêchaient le passage ont été signalées et un mois après, suite à un courrier envoyé par la municipalité au propriétaire, elles étaient taillées. Par ailleurs, les travaux d'accessibilité à la Poste réalisés en juin répondent aux remarques remontées par la commission accessibilité. Mais il reste encore beaucoup à faire ! Pour accéder à Intermarché par exemple, nous devons faire le tour et rouler sur le parking car les trottoirs ne sont pas accessibles.

**Fayza Khatari :** **Rendre une ville accessible, n'est-ce pas mission impossible ?**

**Blandine Pierens ::** Ce type d'exercice montre qu'il y a pas mal d'obstacles car chaque handicap a sa spécificité et cela demande aux communes des efforts énormes en termes d'accessibilité. C'est très compliqué de prendre en compte les besoins de tous, c'est pourquoi nous avons travaillé sur des zones ciblées et des priorités ont été définies. Quoi qu'il en soit, la démarche est intéressante et constructive car il y a une bonne dynamique au sein de la municipalité qui est très à l'écoute de nos commentaires.

**Fayza Khatari :** **D'un point de vue plus personnel, pourquoi avoir participé à cette démarche ?**

**Blandine Pierens :** En tant que psychomotricienne, c'était mon devoir de faire comprendre à des gens qui ne sont pas du domaine qu'il y a encore beaucoup de travail à faire sur l'accessibilité. Et puis, il faut arrêter de dire que accessibilité = handicap. Une personne à mobilité réduite, c'est à la fois une personne avec son caddie qui a besoin d'espace sur le trottoir, celle qui tire une valise, une famille en

poussette, ou encore une personne âgée qui a besoin d'un banc sur son parcours... L'accessibilité ne concerne pas seulement ceux qui sont en fauteuil ou qui sont mal voyants.

## **Pour une commune plus accessible**

Créée en 2016 par la municipalité dans le cadre du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), la commission accessibilité regroupe des partenaires institutionnels, associatifs et privés. Au total, une vingtaine de personnes se sont déjà réunies quatre fois. Le but : réfléchir ensemble à la manière d'améliorer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sur la commune.